

L'an deux mil seize, le vingt neuf février à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. d'AMÉCOURT Antoine, Maire.

Date de convocation et d'affichage : 22 février 2016.

Présents : MM. d'AMÉCOURT Antoine, BOUCHER Daniel, Mme GIGOMAS Jeanine, M. HEURTEBISE Hervé, Mme DROUIN Valérie, M. BESNIER Claude, Mme PINEL Sylvette, MM. DUBOIS Christophe, MORIN Jean-Louis, ROBIN Thierry, Mmes MAUBOUSSIN Odile, LE GALL Véronique, CLÉMENT Françoise, ACOU Christine.

Absent excusé : M. LEFÈVRE Daniel.

01. Désignation du secrétaire de séance. A l'unanimité, M. ROBIN Thierry est nommé secrétaire de séance.

02. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2016. Le Conseil Municipal approuve ledit procès-verbal.

03. Adoption des attributions déléguées du Maire. Néant

04. Comptes administratifs de l'exercice 2015.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. BOUCHER Daniel, Maire-Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par M. Antoine d'AMÉCOURT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit (1)	Recettes ou Excédent (1)	Dépenses ou Déficit (1)	Recettes ou Excédent (1)	Dépenses ou Déficit (1)	Recettes ou Excédent (1)
Compte Administratif principal						
Résultats reportés		219 193,48	48 883,20		48 883,20	219 193,48
Opérations de l'exercice	294 805,54	359 891,78	168 811,78	135 908,23	463 617,32	495 800,01
Totaux	294 805,54	579 085,26	217 694,98	135 908,23	512 500,52	714 993,49
Résultats de clôture		284 279,72	81 786,75			202 492,97
Restes à réaliser			3 600,00		3 600,00	
Totaux cumulés		284 279,72	85 386,75			198 892,97
Résultats définitifs		284 279,72	85 386,75			198 892,97
Compte Annexe pour Assainissement						
Résultats reportés		4 213,33		22 659,32		26 872,65
Opérations de l'exercice	11 510,84	17 976,86	12 026,82	11 339,43	23 537,66	29 316,29
Totaux	11 510,84	22 190,19	12 026,82	33 998,75	23 537,66	56 188,94
Résultats de clôture		10 679,35		21 971,93		32 651,28
Restes à réaliser						
Totaux cumulés		10 679,35		21 971,93		32 651,28
Résultats définitifs		10 679,35		21 971,93		32 651,28

2. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

05. Comptes de gestion de l'exercice 2015.

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le Receveur,

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2015 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant : /

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

06. Affectation du résultat de l'exercice 2015. Budget Commune.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif 2015,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015,

Constatant que le compte administratif présente un résultat d'exécution de fonctionnement de :

- au titres des exercices antérieurs : 219 193,48 €
- au titre de l'exercice arrêté : 65 086,24 €

soit un résultat à affecter de : 284 279,72 €

Considérant le besoin de la section d'investissement :

- solde d'exécution hors restes à réaliser : - 81 786,75 €
 - solde des restes à réaliser : - 3 600,00 €
- soit un besoin de financement de : 85 386,75 €

Décide d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement de 2015 :

- 1068. en investissement, Excédents de fonctionnement capitalisés : 85 386,75 €
- 002. en fonctionnement, Excédent reporté : 198 892,97 €

07. Préparation du budget 2016.

Le Conseil Municipal examine le projet du budget de la commune qui sera soumis à l'approbation des élus lors de la prochaine réunion.

a. Travaux divers.

En prévision : remplacement de la porte d'entrée de l'accueil Mairie ; remplacement des châssis à la salle polyvalente ; travaux de mise en conformité électrique de l'ancien logement de la Poste.

Afin de prévoir l'aménagement d'un terrain multisports, il est demandé à des conseillers d'aller visiter des installations identiques sur d'autres communes.

b. Participation à l'A3CS. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le paiement d'une participation d'un montant de 273,70 € (soit 0,46 € par habitant) à l'Association Culturelle des Communes du Canton de Sablé-sur-Sarthe.

08. Subventions 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes :

Amicale Avoise Animations	550 €
Foyer des Retraités	150 €
Pétanque Avoisienne	185 €
Ass.Pêche Parcé-Avoise	250 €
Les Randonneurs	230 €
Avoise Loisirs Créatifs	250 €
Union Nationale des Combattants Parcé-Avoise	120 €
SSIAD du Bocage Sabolien	150 €
Croix Rouge Française	100 €
Solidarité Paysans 72	100 €
Ensemble Musical Crescendo (pour participation commémoration 8 Mai)	100 €
Maison Familiale Rurale Coulans-sur-Gée	40 €

09. Informations et questions diverses

Il est rappelé la journée du bénévolat fixée au 9 avril 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.10